



L'édito

Cher.e camarade,

En cette rentrée, la section CGT Finances publiques 86 souhaite la bienvenue à l'ensemble des nouveaux arrivants dans notre département.

Cette rentrée s'annonce offensive sur le plan social.

Le 1er octobre 2024, la CGT appelle à la grève et à la manifestation pour que nos droits et revendications soient enfin pris en compte.

Nous revendiquons, à la CGT Finances publiques 86 :

- L'abrogation de la réforme Macron des retraites,
- La hausse de 10 % du point d'indice,
- Le recrutement et la revalorisation des métiers dans les services publics
- Le renforcement de la présence du service public sur le territoire,
- Une fiscalité plus juste.

Nous devons rester vigilant pour que les réformes ingrates prévues par l'ancien gouvernement ne soient mises en place, dont la rémunération au mérite et la suppression des catégories A, B et C, qui seraient une remise en cause de notre statut, et la semaine de 5 jours en 4 jours.

Au niveau local, nous sommes à la disposition de l'ensemble des agents, quel que soit leur grade ou leur statut, afin que les droits de tous soient respectés.



Manifestations : 10h au kiosque de Châtellerault
14 h à la gare de Poitiers

SEPTEMBRE : LA CHASSE EST OUVERTE LES AUTORISATIONS D'ABSENCES DANS LE VISEUR !

Montreuil, le 23/09/2024

En ce début septembre à l'heure où rosit la campagne certains partent à la chasse, le gouvernement avec l'aide de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) font de même mais pas pour avoir le même gibier.

Leurs préconisations se font aux dépens de la santé des agents.

Après avoir raboté nos droits à maladie en introduisant un jour de carence (3 à l'étude), après avoir détruit nos droits à retraite et ce malgré la vindicte populaire, ils veulent s'attaquer à nos droits à autorisations d'absence.

Le but est simple, sous couvert d'économie, la casse des fonctionnaires continuerait.

Plus ou presque plus d'Autorisations Spéciales d'Absences garde d'enfants ; si vos enfants sont malades vous n'aurez qu'à prendre des congés rémunérés ou non, voire les ramener au bureau, votre directeur sera heureux.

Ne parlons même pas des délais de route, qui devraient disparaître.

Et pour démontrer sa « grande humanité », l'IGF et l'IGAS préconise un droit à ASA pour décès d'un proche (hors enfant) pour harmoniser les pratiques dans la fonction publique.

Mais ils ne s'arrêtent pas là, une remise en cause du temps partiel thérapeutique est dans le tiroir.

Pour elle, il faut réaliser une évaluation des assouplissements apportés au temps partiel thérapeutique dans la fonction publique et de l'efficacité de ce dispositif.

Dans quel but ? Les carrières s'allongent (on se demande bien pourquoi ?), les problèmes de santé se multiplient et il faut y trouver une solution.

Vous l'aurez bien compris, ces mesures proposées une fois de plus sur le dos des agents, au détriment de leur santé, ont pour seul but de faire des économies. Mais à quel prix ?

À la DGFIP, au fil des années la santé des agents se dégrade du fait de conditions de travail déplorables avec pour seule réponse de l'administration une vision méritocratique des agents.

Pour la CGT Finances publiques, l'IGF ferait mieux d'étudier la justice fiscale et les moyens de lutter contre la fraude ou l'utilisation qui est faite de la TVA et l'IGAS en faire de même sur les cotisations sociales.

La fraude à la TVA et aux cotisations sociales seraient comprises en 40 et 50 milliards euros par an, somme bien loin des 67 millions d'économies faites sur les ASA.

Mais il est bien plus facile de taper sur les fonctionnaires.

Pour la CGT Finances publiques, les fonctionnaires ne doivent pas être les boucs émissaires d'un gouvernement qui n'a pas su gérer la France.

MAL-ETRE ET SOUFFRANCE AU TRAVAIL

En langage courant le mal-être au travail se répand partout avec son corollaire de conflits interpersonnels, de stress, de maladies liées ou aggravées par les conditions de travail dégradées. Pour beaucoup la mission devient impossible à accomplir ou bien au prix d'efforts intenable.

De plus en plus de collègues souffrent au travail et du travail, ce qui finit par déteindre sur leur vie personnelle. La DG et les directions locales en sont pleinement conscientes puisqu'elles ont connaissance des arrêts maladie au sein de leurs services. Et combien d'agents continuent à travailler, malades, surtout avec la réinstauration du jour de carence et le télétravail ? Il faut travailler toujours plus, plus vite, toujours moins nombreux, pour des salaires qui se déprécient, et supporter un « fonctionnaire bashing » permanent de la part du gouvernement et de nombre de médias ...

Lorsque les syndicats réitèrent les alertes sur la dégradation continue des conditions de travail et ses conséquences sanitaires, la DG et les directions locales sont systématiquement dans la minimisation voire le déni !

La communication de la DG sur la publication du dernier « observatoire interne 2024 » ne trompe personne : la démotivation et le malaise croissent

avec la charge de travail dans la plupart des services de la DGFIP.

Pourtant c'est la loi : notre employeur est responsable de notre santé et de notre sécurité au travail et vos organisations syndicales, en particulier la CGT, sont très pugnaces sur ces questions.

Mais, face à cette épidémie, nous sommes toutes et tous concernés et nous devons nous mobiliser collectivement

CV DE LA NOUVELLE DG

Nous n'avons pas pris le temps de dresser le portrait de la nouvelle DG, et pourtant, c'est important. Amélie Verdier a été nommée directrice générale de la DGFIP le 4 mars 2024, anciennement directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France.

À quelle politique a-t-elle activement participé dans ce secteur ? En France, tous les services d'urgence sont asphyxiés. Environ 200 000 infirmières ont abandonné le métier. Sur les vingt dernières années, 100 000 lits d'hospitalisation ont été fermés.

En Île-de-France, 20 % des lits de l'APHP sont fermés par manque d'embauches, sans compter celles induites par les restrictions budgétaires et plans de restructurations. Alors, de quelle nature sera son action au sein de la DGFIP ? sachant aussi qu'elle est de la même promotion à l'ENA que « notre » E. Macron ?

NOUVEAU SINISTRE

Comme nouveau ministre de l'Économie, nous avons Antoine Armand, jeune énarque de 33 ans, déjà remarqué par son discours lors de la passation de pouvoir à Bercy où il a loué le bilan de Bruno Lemaire ! C'est sûr que Bruno a accompli des prouesses avec un déficit des comptes publics qui a augmenté de 1 000 milliards sous sa direction.

Allons-nous continuer dans la même direction ? Pris en étau entre un déficit qui dérape et un soutien inconditionnel à la « politique de l'offre » (vous savez, la politique qui consiste à gaver les entreprises d'argent public), cela va être compliqué.

Cet été, un rapport de la Direction générale du Trésor annonçait que le dérapage des dépenses est si important, et la trajectoire de déficit si dégradée qu'il faudrait faire pour 2025, plus de **30 milliards d'euros d'économies**, pour espérer tenir les engagements budgétaires de la France. D'ici quatre ans, cela porte l'effort à plus de 100 milliards d'euros. Si on ne touche pas aux recettes, cela s'annonce très mal pour les services publics.

La situation est d'ailleurs tellement désastreuse que même le Medef remet dans le débat d'éventuelles hausses d'impôts ! En espérant que ça n'aboutisse pas à une hausse de la TVA.

Pour la CGT, il faut à la fois revoir certaines dépenses, les 170 milliards d'€ d'aides aux entreprises, et à la fois augmenter les recettes pour se donner les moyens de renforcer les services publics et investir dans la transition écologique et la réindustrialisation du pays.

DÉONTOLOGIE

Quand Bercy se rengorge de son Nouveau de Réseau de Proximité, il faut rappeler que la multiplication des « points de contacts » avec le public concerne essentiellement les relais encaissements chez les buralistes.

Et figurez-vous que la DG n'exige aucune condition de respect des obligations fiscales par ces petits commerçants. La raison en est la sous-traitance en cascade de ce marché. Bercy contracte avec la Française des Jeux et la confédération des buralistes qui contractent ensuite avec les détaillants. Et à aucun moment le cahier des charges prévoit de s'assurer de la bonne moralité fiscale au prétexte de la complexité de la chose... Étonnant quand même, le contribuable peut donc très bien régler ses impôts ou redevances via une entreprise ne respectant pas ses obligations fiscales. Le progrès ?

RENDRE L'AME

Le nouveau gouvernement agite un appeau à racistes en évoquant la suppression de l'Aide Médicale aux Étrangers. Nonobstant un coût

marginal pour l'assurance maladie, ce dispositif est surtout le symbole de cet assistanat fantasmé dont bénéficieraient les étrangers en France. C'est aussi le cheval de bataille d'une classe politique droitisée qui s'imagine le prolo français comme un raciste invétéré dont il faut flatter les bas instincts pour se faire élire. Et pourtant, *au moins 60 % des français sont pour le maintien de l'AME (73 % après information)*, comme d'ailleurs la quasi-totalité des professionnels de santé.

Rappelons que les comptes sociaux sont globalement positifs malgré des exonérations de cotisations pas toujours compensées. Rappelons aussi qu'en étendant la Sécu (au détriment des complémentaires) on pourrait faire entre 5,4 et 7,6 milliards d'euros d'économies (frais de gestion des complémentaires Santé).

LÀ OÙ IL Y A DE LA GÊNE...

Rebondissement cette semaine dans l'affaire Darmanin – PSG avec l'annonce dans la presse de la saisie par la justice d'un échange de SMS entre Gérald Darmanin et Jérôme Fournel, respectivement ministre des Finances et directeur de Bercy au moment des faits.

Rappelons que dans cette affaire, nos deux protagonistes se seraient arrangés pour éviter le paiement de cotisations Urssaf et d'impôts par le PSG au moment du transfert de Neymar. On parle quand même de dizaines, voire centaines, de millions d'€ ! Ces SMS montrent clairement que Jérôme Fournel est directement impliqué dans cette manœuvre. Un poil gênant que le directeur de l'administration fiscale s'implique personnellement pour éviter de collecter impôt et cotisation sociale.

Si à ce stade M Fournel n'est pas mis en examen, sa probité est mise en doute et on ne comprend pas qu'il puisse être le directeur de cabinet du nouveau premier ministre, Michel Barnier.

Le message est désastreux pour les agents des Finances Publiques qui s'échinent au quotidien à faire rentrer l'argent dans les caisses de l'État, avec de moins en moins de moyens.

SCANDALE SANS FIN

L'émission Cash Investigation a remis à l'ordre du jour le scandale Mc Kinsey. Rien de nouveau mais une mise en lumière salutaire. Et après ? Rien. Pas de procédures judiciaires, pas de suites... l'impunité mortifère qui démontre la crise démocratique.



LE 1^{er} OCTOBRE, CONTRE L'AUSTÉRITÉ ANNONCÉE, MOBILISONS NOUS POUR NOS REVENDICATIONS

Sous prétexte d'un déficit public non maîtrisé on nous prépare à une austérité aggravée avec des réductions de dépenses publiques et sociales importantes. Les mêmes recettes seront donc mises en œuvre dans les prochaines semaines : celles de l'injustice fiscale et donc de l'injustice sociale.

C'est quoi l'austérité dans le quotidien professionnel d'une agent.e des finances publiques ?

Des crédits de fonctionnement en baisse qui entraînent la DG et certaines directions à :

- Reporter la formation continue en 2025 ;
- A mettre les équipes de renforts (EDR) en télétravail obligatoire pour réduire leurs frais de déplacement ;
- Accueillir les nouvelles et nouveaux agents en visio...
- Faire stagner notre rémunération, alors que le rattrapage dû aux agent.es et agents de la DGFIP, techniciens et impliqués, est loin d'être établi ;
- Mais aussi, sans aucun doute, procéder à de nouvelles suppressions d'emplois, détériorant toujours plus les conditions de travail et l'exercice de nos missions de service public.

Soit l'austérité budgétaire sévira durement au détriment des services publics, de la fonction publique, de la DGFIP et de ses agents, soit une autre répartition des richesses socialement, économiquement et environnementalement juste triomphera.

Ne nous résignons pas, soyons acteurs et actrices de notre avenir. Mobilisons-nous pour l'augmentation de nos rémunérations, pour des emplois à la DGFIP, pour de meilleures conditions de travail, pour une retraite digne, pour une DGFIP de proximité au service du public et pour nos missions !

Nous avons déjà réussi à imposer dans le débat public la question des retraites, des salaires et des services publics, imposons des actes !

Le 1^{er} octobre transformons l'essai, pour que nos revendications puissent se traduire en actes.

Toutes et tous ensemble, nous pouvons gagner.
En grève et en manifestations le 1^{er} octobre,
avec l'ensemble du monde du travail !



sur le site de la CGT FiP86 : <https://86.cgtfinancespubliques.fr/>

en cliquant sur le QR Code

ou Ulysse local, vie pratique, les organisations syndicale



Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :
Grade : Échelon : Indice : Temps partiel :
Résidence administrative
Adresse personnelle

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne.

À..... le Signature :

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !